

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des affaires sociale et de la santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2016/09/160 DBa/NC

Paris, le 5 septembre 2016

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2016 A 18 H AU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016 A 8 H

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération FORCE OUVRIERE DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE de déposer un préavis de grève pour le jeudi 15 septembre 2016.

Il couvrira les personnels médicaux et non médicaux, agents des établissements de la fonction publique hospitalière (secteur sanitaire, social et médico social) relevant de notre Fédération.

Cette grève portera sur les revendications suivantes :

- Abrogation de la loi Travail imposée par le 49.3 ;
- Abrogation de la loi de modernisation de la santé et notamment de son article 107 ayant pour objet la création des GHT;
- Remise en cause de l'enveloppe limitative de l'ONDAM et du plan d'économies imposé aux hôpitaux ;
- Octroi des moyens budgétaires permettant à l'ensemble des établissements des secteurs sanitaire, social et médico-social d'assurer l'ensemble de leurs activités, de maintenir et de créer les emplois nécessaires ;
- Pour un véritable plan de résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique hospitalière ;
- Pour l'ouverture d'une négociation permettant une évolution statutaire et indiciaire de l'ensemble des corps (paramédicaux, administratifs, techniques et ouvriers).

Afin de permettre aux agents de la fonction publique hospitalière relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du mercredi 14 septembre 2016 à 18 heures au vendredi 16 septembre 2016 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Denis BASSET
Secrétaire général
Branche services de santé

